



**SYNDICAT APICOLE DU VAL D'OISE**  
Affilié à L'Union Nationale de l'Apiculture Française



## Appel de cotisation adhérent année 2019

**Attention : pour être valable, ce document doit être soigneusement rempli de façon lisible et complet**

Nom et prénom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Nombre de ruches et ruchettes : ..... N° Apiculteur (NAPI) : .....

**L'adhésion ne pourra pas être prise en compte si l'un des deux derniers renseignements ci-dessus manque, sauf pour ceux qui n'ont pas encore de ruches. ATTENTION : la déclaration du nombre de ruches lors de la souscription à l'assurance, doit correspondre au nombre de ruches déclarées auprès de la DGAL. En cas de différence entre les deux, l'assurance applique un calcul à la proportionnelle très pénalisant, lors du remboursement (en cas de sinistre).**

### Cotisation syndicale de base :

La cotisation de base comprend l'adhésion au SAVO 12 € (y compris l'écotaxe et juridique), l'adhésion UNAF 1 €, la revue "Abeilles et Fleurs" pour l'année entière à 27 €, l'accès au rucher école de Pierrelaye et le prêt gratuit d'ouvrages de la bibliothèque du syndicat.

40,00 €

### Cotisation GDSAIF (facultative mais obligatoire si vous souhaitez commander des traitements) :

16,00 €

### Droit d'inscription :

Pour tout nouvel adhérent, est payable seulement la 1<sup>ère</sup> année.

8,00 €

### Assurances, choisir entre l'une des quatre formules :

#### ❖ Formule 1 : Responsabilité civile (280€ de franchise) et protection juridique

- 0,08 € par ruche ou ruchette – 280 € de franchise  
(exemple : vous avez 12 ruches et ruchettes. La cotisation est de  $0,08 \text{ €} \times 12 = 0,96 \text{ €}$ )

..... €

#### ❖ Formule 2 : formule 1 (280€ de franchise pour le RC) + incendie (228€ de franchise) + catas. Naturelle (1140€ de franchise)

- 0,44 € par ruche et 0,29 € par ruchette  
(ex : vous avez 12 ruches et 2 ruchettes. La cotisation est de  $0,44 \text{ €} \times 12 + 0,29 \text{ €} \times 2 = 5,86 \text{ €}$ )

..... €

#### ❖ Formule 3 A: Multirisque : Responsabilité civile (franchise de 280€), protection juridique, Incendie (228€ de franchise), Evènement climatique (228€ de franchise), Catastrophe naturelle (1140€ de franchise), vols et détérioration (10% avec minimum de 200€)

- 1,35 € par ruche et 0,84 € par ruchette  
(exemple : vous avez 12 ruches et 2 ruchettes. La cotisation est de  $1,35 \text{ €} \times 12 + 0,84 \text{ €} \times 2 = 17,88 \text{ €}$ )

....., ... €

#### ❖ Formule 3 B: identique formule 3 A avec un meilleur remboursement à la ruche ou ruchette

- 2,20 € par ruche et 1,52 € par ruchette  
(exemple : vous avez 12 ruches et 2 ruchettes. La cotisation est de  $2,20 \text{ €} \times 12 + 1,52 \text{ €} \times 2 = 29,44 \text{ €}$ )

....., ... €

**Ceux qui souscrivent à l'assurance multirisque doivent remplir complètement, dater et signer les 2 parties du formulaire ci-joint et renvoyer au trésorier ce formulaire entier avec le présent bordereau.**

**Total à payer par chèque à l'ordre du SAVO :**

..... €

Date :

Signature :

**Envoyez cet imprimé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du SAVO, à la trésorière : Mme Sylvie Charlot, 85 rue St-Jean, 95300 PONTOISE, avant le 31/12/2018**